



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1^{ER} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 21 JUIN 2022

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 01/2022 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

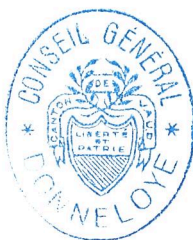
- 1. d'adopter les comptes de la bourse communale, arrêtés comme suit pour l'année 2021 :**

Revenus	4'097'442.37
Charges	4'031'791.78
Excédent des revenus	65'650.59

- 2. de donner décharge à la Commission des Finances et de Gestion, à la boursière et à la Municipalité**
- 3. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

Le Président

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 21 JUIN 2022

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye

- vu le préavis municipal no 02/2022 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2023 tel que présenté, fixant notamment le taux communal à 73% de l'impôt cantonal de base.

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 21 JUIN 2022

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye :

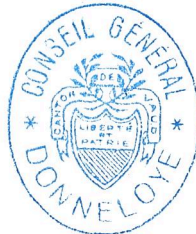
- vu le préavis municipal no 03/2022 présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accepter la demande d'un crédit de CHF 60'000.00 pour le remplacement du tamiseur à la Step de Gossens, montant pris sur les liquidités et amorti en 5 ans soit CHF 12'000.00 par an.

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

4EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 21 JUIN 2022

La séance est conduite par le Président, Monsieur Steve Jacot-Descombes.

Le Conseil Général de Donneloye :

- vu le préavis municipal no 04/2022 présenté par le Bureau du Conseil Général
- entendu le rapport de la commission des Finances et de Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

de fixer les indemnités de fonction et les rémunérations ci-après, valables dès le 1^{er} juillet 2022

Président : CHF 480.00
Secrétaire : CHF 1'200.00

Sur la base de trois conseils généraux par année

Rémunérations horaires : CHF 30.00/heure

Heures bureau du conseil + commissions : CHF 30.00 (heure de Commune).

Le Président :

Steve Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier